

Conseil des Sages

Compte rendu de la réunion plénière du lundi 11 juin 2018 à l'Hôtel de Ville de Bléré, salle du Conseil Municipal.

Présent(e)s : Madame Gisèle Papin, 1^{ère} adjointe en charge de la Culture, des fêtes, des associations, des affaires sportives, des Comités de quartier et de la Communication ; Monsieur Fabien Nebel, adjoint en charge de l'Urbanisme, du P.L.U, du patrimoine, des travaux bâtiment. Madame Cappelle, conseillère municipale et Monsieur Roux, conseiller municipal.

Mesdames : Baby, Guillemot, Laumant, Malveau, Petitbon et Viou ; Messieurs : Berland, Beaugé, Gillet, Jauneau, Laurençon et Robineau

Excusé(e)s : Madame Bonnèlie, 6^{ème} adjointe en charge du fleurissement et l'embellissement de la ville ;

Madame Decaux ; Messieurs : Bisson et Besnard.

Présentation de Madame Laumant Françoise en remplacement de Madame Villatte.

Ordre du jour :

Présenté par Monsieur Berland

1 - Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 15 janvier et de la réunion du 14 mars : Approuvés à l'unanimité

2 - Le point sur les travaux en cours ou en projet

Monsieur Nebel, adjoint en charge de l'Urbanisme et gestion du Patrimoine, prend la parole et présente les dossiers suivants :

- **Les travaux au Parc Plage** sont terminés. L'inauguration du nouveau terrain de pétanque et de la buvette aura lieu le samedi 16 juin à 18 H30. Cet été, trois guinguettes se tiendront ici.

Monsieur Robineau indique qu'on doit conserver le Square des A.F.N., même si celui-ci a été rétréci.

Il manque quelques bancs.

Monsieur Jauneau propose une rencontre de pétanque entre les membres du Conseil Municipal et les membres du Conseil des Sages. Date à définir.

- **La Gâtine** :

Les travaux sont pratiquement achevés.

De nombreux arbres ont été coupés et les autres vont être examinés pour évaluer leur santé. On a replanté de nouveaux arbres (110). Il faudra attendre un peu pour avoir de l'ombre.

L'abri couvert a déjà été utilisé au cours d'un vide-grenier et, en ajoutant des bâches, pour un repas de l'association « Vivre Ensemble ».

L'aire pour le B.M.X. a déjà vu ses premiers utilisateurs. Des panneaux réglementaires précisant l'âge des utilisateurs seront placés près de tous les jeux.

Les barbecues sont installés près des tables de pique-nique.

L'aire pour les camping-cars est prête, elle est proche du terrain de camping, elle est financée par la Communauté de Communes.

Deux (2) caméras de vidéo-surveillance ont été prévues.

Certains cheminements ne sont pas terminés.

L'inauguration de l'ensemble devrait avoir lieu début septembre après le passage de la Commission de la Sécurité.

Quelques remarques de Monsieur Jeuneau : près des jeux, il faudrait installer des bancs pour les parents. Il manque des poubelles. Il reste des tas de bois au bord du Cher, face au local de l'aviron, après la coupe des arbres et un tronc dans la rivière. Le toboggan métallique sera peut-être chaud en été.

- **Dépollution du site de La Fonderie :**

Le service de la Préfecture est venu visiter le site. Pour eux la sécurité des personnes n'est pas totalement assurée. Il faudrait nettoyer les bâtiments plus en profondeur. Ceci va retarder les travaux prévus au bord du Cher. Les vieux bâtiments inutiles devraient être retirés, pour valoriser le chemin du « Cher à vélo ». Une autre étude va être faite et présentée à la Préfecture, mais cela aura un coût.

Monsieur Laurençon précise que les « Amis du Cher » pensaient faire leur animation ici l'an prochain.

- **Déplacement du monument aux morts :**

Nous regardons une vidéo pour voir le plan des travaux qui vont bientôt commencer.

En plus du déplacement du Monument, l'espace devant la mairie va être réaménagé :

- Remplacement des dalles ;
- Suppression du bassin ;
- Construction d'une rampe d'accès pour handicapés ;
- Réaménagement du parc avec allées engazonnées ;
- Nouvel éclairage avec des « Led » pour mettre en valeur le monument.

En accord avec les Anciens Combattants, le monument sera installé à gauche de la mairie, courant septembre. Il ne sera pas restauré. Un parterre de fleurs sera mis en place. L'entreprise GAMMA se chargera des travaux. Ce devrait être terminé pour le 1^{er} octobre.

- **Salle de réunion dans l'ancien établissement Pommé :**

La salle principale est prévue pour accueillir 30 personnes. A côté, il y aura une petite salle pour stocker du matériel.

Pour les expositions, il faudrait prévoir des cimaises pour des expositions.

La livraison est prévue pour début septembre. Elle remplacera la salle Maurice Genevoix.

Les salles de réunion à l'École de musique sont maintenues.

- **Maison d'accueil des familles au cimetière :**

Les travaux vont commencer à la fin de l'année et durer 6 mois.

Quelques modifications : un chauffage va être mis au minimum pour éviter le gel. Les poutres prévues initialement à l'extérieur vont être installées à l'intérieur pour faciliter le nettoyage des vitres

Des bancs seront placés le long des murs.

Monsieur Nebel souhaite qu'une ou deux phrases soient inscrites sur les murs. Nous devons y réfléchir.

3- Nos travaux :

- **Recherches historiques sur les noms des rues et des lieux-dits de Bléré :** Régine Malveau

Nous venons de recevoir la 1^{ère} maquette du « Dictionnaire des noms de rues ».

Le travail devra être finalisé pour le 6 juillet. L'ouvrage comprendra environ 240 pages, illustrations comprises.

Il y aura une relecture du support papier. On vérifiera la légende des photos et leur place.

Le prix est fixé à 25€.

Une souscription sera ouverte courant juin au prix de 22 €. Monsieur de Chivré, l'éditeur, distribuera le dictionnaire dans les librairies.

Un contrat a été passé avec la mairie. Cette dernière achètera 300 exemplaires pour 7500€ plus les frais d'édition demandés par Monsieur de Chivré. Cela fera un total de 9000 €.

Pour la vente, il sera nécessaire de faire un maximum de publicité : à la radio « France Bleu », dans les bibliothèques et les offices de tourisme, participation aux « Plumes Tourangelles ».

- **Participation au Carnaval de Bléré,** le dimanche 8 avril : le comité de pilotage a remercié le Conseil des Sages pour sa participation, notamment pour son implication dans la sécurité du parcours

- **Accueil d'un groupe de jeunes cyclistes de Chauvigny, le 11 juillet à la Gâtine :**

La mairie propose 2 salles : salle Lorillard et le dojo. Le repas se fera sous le barnum de la Gâtine.

Plusieurs personnes témoins de la dernière guerre viendront leur parler de la ligne de démarcation (Mr Marteau notamment).

- **Préparation du Centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918 :**

Une exposition aura lieu au Centre Socio Culturel de Bléré, du 18 au 21 octobre 2018.
Responsables : Madame Régine Malveau et Messieurs Jean-Noël Robineau et James Berland.
A ce groupe des Sages se joindra le colonel Patrick Besnier.

Nous pourrions y voir :

- ✕ Des documents prêtés par les Archives départementales ;
- ✕ Des documents provenant de plusieurs personnes témoins de cette Grande-Guerre : un carnet du Grand-père de James Berland, une correspondance sur cartes postales d'un soldat Blérois de 2^e classe, René Bertrand, aïeul d'Alain Malveau ; un récit du parcours militaire d'un autre blérois, Adrien Malveau, sergent ; des documents relatifs au grand-père du Lionel Chanteloup, tué à la guerre ; enfin des informations extraites des archives du colonel Blanchet dont la famille était originaire de Bléré.

Ces documents serviront à « alimenter » des panneaux d'exposition et seront illustrés

- ✕ Quelques objets sous vitrines ;
- ✕ Des mannequins vêtus avec des habits de l'époque ;
- ✕ Le colonel Besnier va réaliser des panneaux sur les aviateurs Guillemot et Lemaître.

- **Courrier relatif à la protection du Grand Logis :**

Suite à la demande d'Arnaud Petitbon pour que le Grand Logis soit classé à l'inventaire des Monuments historiques, un courrier a été envoyé par la mairie à Madame Caroline des Buttes de la Conservation des Monuments historiques à Orléans.

Madame Papin, 1^{ère} adjointe en charge de la Culture, s'interroge sur l'opportunité d'engager une telle démarche. Depuis la construction de la cité scolaire en 1960 dans les jardins, les dépendances et les tourelles ont été démolies. Certes avec ce classement, on pourrait préserver ce qui reste de l'ancien bâtiment même s'il n'est pas à vocation touristique. Un courrier a été envoyé dans ce sens.

- **Courrier de M. Borowczyk concernant la Châtellenie et les châteaux de Fossembault :**

Des éléments historiques concernant ces bâtiments figurent dans le « Dictionnaire des rues et lieux-dits de Bléré ». Pour l'instant la mairie n'envisage pas d'autres communications.

4 - Questions diverses :

- Monsieur Jeuneau demande si on ne pourrait pas réaliser une voie « douce » le long du Cher entre le magasin Centrakor et la Gâtine. Pendant les travaux, l'entrée du terrain de camping se faisait par ce lieu.

On lui répond qu'il faut avoir l'autorisation du magasin pour cet aménagement.

Il fait aussi remarquer que très souvent des voitures stationnent sur les trottoirs et gênent la circulation des piétons.

- Madame Viou demande des explications quant à l'installation de gens du voyage sur un terrain à Bléré.

Madame Papin lui répond que Bléré qui a plus de 5000 habitants doit fournir un terrain pour accueillir les gens du voyage (Il y en a un à Chisseaux et un à Saint-Martin-le-Beau).

Donc, entre la rue de La Varenne et la rue du 11 Novembre, un terrain va accueillir 4 familles qui souhaitent se sédentariser. Une commission va sélectionner les résidents et il y aura un accompagnement social.

Le terrain sur la route de Luzillé est occupé en ce moment, car c'est un terrain de repli. Les gens du voyage sont là depuis les pluies qui se sont abattues sur Saint-Martin-le-Beau.

- Où en est-on des économies que la mairie doit faire sur l'éclairage de la ville ?
Un dossier est en cours. Prochainement, des rues ne seront plus éclairées aussi longtemps.

- La visite des maisons fleuries se fera fin juillet. Madame Claudine Baby représentera le Conseil des Sages et participera à cette visite.

La séance est levée à 19 heures 15.

Le Secrétaire :

James Berland

La Secrétaire de séance :

Claudine Baby